

## Réunion C.S.E du 19/12/2023

ANNEE 2023	MOIS	Nb de MOTEURS
MOTEURS EXPEDIES en	NOVEMBRE	3879
(Prévisionnel) MOTEURS EXPEDIES en	DECEMBRE	2160
PREVISIONS (demandes clients)	JANVIER 2024	3983
<b>MOTEURS EXPEDIES EN 2023</b>		<b>48423</b>

### CADENCES MONTAGE

Type Moteur	Semaine 1							Semaine 2						
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
C8/C9			22	22	RTT			22	22	22	22	11		
Main Line		20	158	158	79			187	187	187	187	108		
<b>Total</b>		20	180	180	79			209	209	209	209	119		

  

Type Moteur	Semaine 3							Semaine 4						
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
C8/C9	22	22	22	22	22			22	22	22	22	RTT		
Main Line	187	187	187	187	158			202	202	202	202	123		
<b>Total</b>	209	209	209	209	180			224	224	224	224	123		

  

Type Moteur	Semaine 5						
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
C8/C9	22	22	22				
Main Line	202	202	202				
<b>Total</b>	224	224	224				

- **Résultats sécurité et dernier CSSCT:**  
Pas d'accident pour novembre, pas d'accident bénin, 12 incidents.
  
- **Bilan de la chasse aux risques:**  
1555 audits SMAT réalisés pour le moment. En moyenne, 0,83 acte ou condition dangereuse sont déclarée par salarié. La direction indique que cette valeur devrait être 4 fois supérieure.

## Situation de l'établissement :

- **Résultats qualité:**  
16 Iveco, 7 CLAAS, 4 Annonay, 2 CNH Belgique, 1 Fargo et 9 autres.
- **Programme de production du mois:**  
42363 moteurs prévus pour 2024  
3983 pour janvier 2024  
3983 pour février
- **Point sur les faits logistiques majeurs:**  
Sur septembre et octobre, 57 incomplets tubes (Danfoss) et 5 incomplets turbo (Honeywell).
- **Déploiement du lancement du nouveau moteur XC13:**  
Présentation complète de Mrs Dufour, Michel et Jacob. Pas de problématique majeure rencontrée, nous sommes dans les temps prévus.

## Thèmes RH 2023 :

- **Déploiement des nouvelles fiches d'emploi pour 2024 :**  
Les 12 salariés (10 FDE différentes) qui n'ont toujours pas reçu leur FDE la recevront avant la fin de la semaine.
- **Point sur l'activité de la référente sexiste :**  
10 rencontres ont eu lieu, 16 personnes différentes sont concernées.

## Déploiement des accords d'entreprise et d'établissement :

- **Intéressement 2023 :**  
60€ de plus pour novembre (sécurité et qualité montage) qui porte le total mensuel à 372€.  
Ce chiffre vient s'ajouter aux indicateurs annuels qui ont tous été validés. Le total avant les résultats de décembre est de 1472€.

▪ **AMTT 2024 :**

L'accord est toujours à l'état de projet :

- Congés d'été du 29 juillet au 25 août
- Congés de Noël du 23 décembre au 5 janvier

**Point sur les effectifs et l'organisation :**

▪ **Intérimaires / prêt de personnel :**

Prévision de faire appel à 117 intérimaires en janvier.

Mise en place du poste de nuit au montage en 2 étapes, de la semaine 2 à la semaine 4.

▪ **Point sur les recrutements 2023 :**

142 salariés ont été recrutés en 2023

**Questions FO au CSE du 19 Decembre 2023**

1) **Intérimaires :**

Nous nous étonnons de voir des intérimaires occupants des postes avec des métiers « en tension » quitter l'entreprise sans un minimum de considération ou d'information.

S'ils ont donné satisfaction lors de leur mission, nous vous demandons de les embaucher ou à minima de les informer d'une intention de continuer avec eux à l'avenir.

Si ce n'est pas le cas, la moindre des choses serait de leur expliquer ce qui n'a pas fonctionné.

Nous vous demandons d'agir en ce sens.

**Réponse :** Cela a été fait, je rappelle tout de même que nous ne pouvons pas embaucher tout le monde.

2) **FDE :**

Nous vous demandons d'abandonner le principe des options et de rédiger une FDE par emploi.

**Réponse :** Une réunion sur le sujet à lieu ce soir, nous validerons la réponse demain matin lors de la réunion spécifique sur les FDE.

3) **Tenues de travail :**

Quand les salariés auront-ils les nouveaux pantalons ?

**Réponse :** Pour les pantalons, il n'y a pas de nouvelle dotation. Les salariés doivent faire une demande individuelle en cas de besoin de nouveau pantalon.

4) **Prime retouche peinture :**

Quand la prime spéciale pour les retoucheurs peinture sera-t-elle mise en place ?

**Réponse :** Nous n'avons jamais accepté d'attribuer cette prime aux retoucheurs car ils ne font pas à notre sens une activité de peinture à temps plein.

**Commentaires FO :** Cette prime était un usage pour tous ces salariés, vous avez décidé de la supprimer. Nous vous demandons de leur attribuer une prime équivalente en compensation avec un effet rétroactif depuis la suppression de l'ancienne prime.

**Réponse :** Nous allons y réfléchir et nous vous donnerons une réponse au prochain CSE.



Le syndicat **FO** vous souhaite ainsi qu'à vos proches de passer de bonnes fêtes de fin d'année.